

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20160704_DL_04

OBJET : Avenant n°1 à la convention de participation financière du Département de la Somme pour le FTTH (2012-2017)

Date de convocation :
27 juin 2016

Date de séance:
4 juillet 2016

Date d'affichage :
18 juillet 2016

Membres en exercice : 9

Membres présents : 3

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize, le quatre juillet à 16h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaient présents : Ernest CANDELA et Jean-Claude LECLABART

Florence RODINGER a donné son pouvoir à Ernest CANDELA
James HECQUET a donné pouvoir à Philippe VARLET

Secrétaire de séance : Jean-Claude LECLABART

LE BUREAU

- Vu les statuts du syndicat mixte
- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1^{er} juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau ;
- Vu la convention précisant les conditions de participation du Département de la Somme au financement du déploiement de la technologie FTTH en date du 16 juillet 2014,
- Considérant l'évolution du périmètre technique et des conditions financières de cette opération,
- Vu le projet d'avenant n°1 à la présente convention,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le projet d'avenant n°1 à la convention de participation financière du Département de la Somme portant sur le déploiement de la technologie FTTH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2017 du SDTAN de la Somme est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer le présent avenant.

ARTICLE 3 - Il sera rendu compte au comité syndical de la présente délibération.